

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-273 du 28 Juin 1996

chargeant Monsieur Jérôme SACCA KINA,
Ministre du Développement Rural de
l'intérim de Monsieur Gatién HOUNGBEDJI,
**Ministre du Commerce, de l'Artisanat
et du Tourisme pour compter du 24 Juin
1996.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT,
CHIEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-041 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

D E C R E T

Article 1er..- Pour compter du 24 Juin 1996, Monsieur Jérôme SACCA
KINA, Ministre du Développement Rural est chargé de l'intérim du
Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme pendant l'absen-
ce de Monsieur Gatién HOUNGBEDJI.

Article 2..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Juin 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu NEREKOU

Ampliatioms : PR 6 AM 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 4 FI 4 SGG 4 NCAT-
MDR 6 AUTRES MINISTRES 15 DEPARTEMENTS 6 JORS 1.-